



**Au Conseil général de la commune des Ponts-de-Martel**

**Rapport à l'appui d'une demande de crédit de fr. 20'000.--  
permettant de confier à un bureau d'ingénieurs l'étude de variantes  
de réhabilitation de la station d'épuration**

Monsieur le Président, Madame, Monsieur,

Le 8 décembre 2016, votre autorité acceptait une importante demande de crédit de près de fr. 100'000.-- afin de mettre à niveau la station d'épuration pour lui permettre de fonctionner durant encore 10 ans, c'est-à-dire jusqu'à sa réfection totale.

Il est à présent temps de songer à la construction d'une nouvelle station d'épuration en débutant cette tâche par la réalisation d'une pré-étude afin que les travaux puissent avoir lieu dans les délais prévus.

En effet, la station d'épuration n'est plus aux normes et ne peut perdurer dans l'état actuel. C'est dans ce contexte que le Conseil communal s'est approché du bureau d'ingénieurs hydrauliciens Ribi SA pour obtenir une offre afin de réaliser cette pré-étude. Ce bureau est un précieux partenaire de la commune des Ponts-de-Martel depuis de nombreuses années puisque nous le sollicitons dès que nécessaire. Sa fiabilité et ses compétences ne sont ainsi plus à démontrer.

Le rapport qui nous a été présenté à cet effet par ce dernier est d'une telle clarté que nous avons décidé de l'annexer au présent document, avec l'accord, bien entendu, de son auteur.

A noter encore que le Conseil communal a prévu, dans le cadre de la révision en cours du Plan d'aménagement local (PAL), d'étendre la Zone d'utilité publique accueillant la déchetterie et la STEP à l'entier du secteur entouré en rouge sur le rapport ci-joint.

L'Etat de Neuchâtel via le Fonds cantonal des eaux subventionnera cette dépense à hauteur de 20%, laissant ainsi à la charge de notre commune la somme de fr. 16'000.--.

Tenant compte de ce qui précède, le Conseil communal vous prie de prendre ce rapport en considération et de voter l'arrêté suivant :

**Annexe** : Rapport du bureau Ribi SA ingénieurs hydrauliciens



Commune des Ponts-de-Martel  
Station d'épuration  
Monsieur Kammer  
Administration communale  
2316 Les Ponts-de-Martel

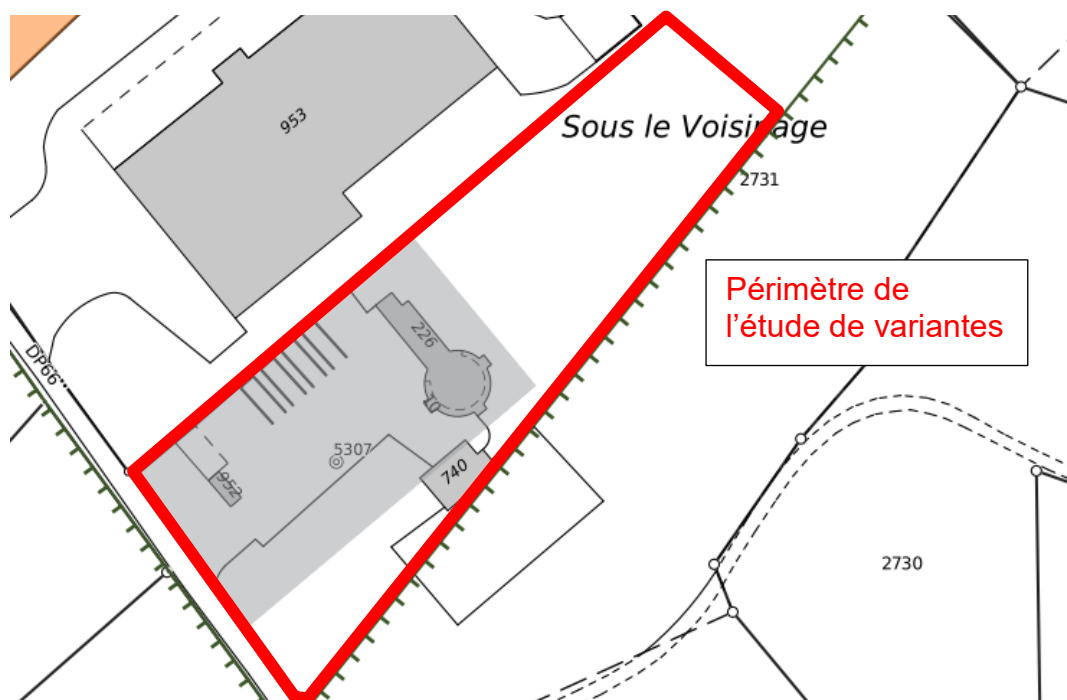
N. réf.: 611.10/TF  
L:\611 Les Pont-de-Martel\1-10\Offres\611-Ponts-Martel-Offre-STEP-Variantes.docx

## Etude de variantes de réhabilitation de la STEP des Ponts-de-Martel

### 1 Descriptif du contexte et des prestations du projet

La STEP des Ponts-de-Martel a été construite en 1978 pour une capacité de traitement de 1'500 EH. La STEP est bien entretenue mais aucune augmentation de capacité n'a été opérée. Le niveau de traitement des eaux demeure celui fixé en 1979, soit le traitement du carbone et du phosphore. Une STEP neuve complète de capacité 2'000 EH coût de l'ordre de 5 millions CHF.

L'objectif de l'étude de variantes est de définir ce qui pourrait être envisagé sur la parcelle 2731 propriété de la commune tout en se tenant en-dehors du périmètre de site marécageux.



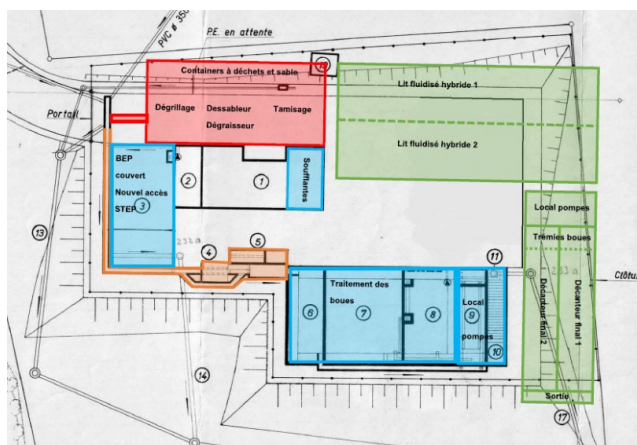
Une extension de la STEP pourrait être envisagée en zone agricole au Nord-Est de la STEP actuelle, située en zone d'utilité publique avec la déchèterie. Le site de la déchèterie devrait être conservé si possible.

Les prestations de base comprises dans cette offre ont pour but de définir trois variantes sommaires de la nouvelle STEP qui permettent de dresser un premier devis pour orienter la suite des décisions communales. Le niveau de traitement des eaux considéré sera au minimum celui de la nitrification (exigences légales à venir pour les STEP de plus de 1'000 EH à priori). Le traitement des micropolluants sera intégré dans la réflexion, même si l'exigence légale n'est pas encore avérée. Les deux variantes étudiées seront :

1. Boue activée avec décantation finale, sans décantation primaire
  - a. Variante qui prend de la place (mais très robuste à exploiter)
  - b. Extension de STEP réalisée à priori sur la zone agricole attenante
  - c. Transformation des bâtiments de la STEP existante
2. Lits fluidisés avec filtration finale, comme à la STEP de Noiraigue
  - a. Variante compacte
  - b. Implantation probablement possible sur le site de la déchèterie ou sur la zone agricole
  - c. Transformation des bâtiments de la STEP existante
3. SBR (boue activée combinée avec la décantation)
  - a. Variante intermédiaire en compacité
  - b. Implantation probablement possible sur le site de la déchèterie ou sur la zone agricole
  - c. Transformation des bâtiments de la STEP existante

#### Les prestations proposées sont :

- Définition des charges à traiter sur la base des analyses effectuées en entrée de STEP entre 2020 et 2023 (analyses d'eau et débits).
  - La définition des charges tiendra compte des dernières infos communales en termes de croissance de population et d'activité industrielle
- Dimensionnement sommaire de trois variantes de STEP/procédé pouvant s'intégrer sur le site. Vérification des possibilités d'implantation. Avantages et inconvénients des variantes.
- Prises de contact avec les services de l'Etat pour valider l'acceptabilité des solutions proposées (localisations, hypothèses de dimensionnement et de traitement)
- Dimensionnement de l'avant-projet au vu des exigences de traitement à venir (révision de l'OEaux en cours, exigences accrues pour l'azote et les micropolluants).
- Esquisses d'implantation des ouvrages (esquisses intégrées dans le rapport technique, pas de plans d'avant-projet). Type de rendu :



- Devis des ouvrages à +/- 25%

- Frais d'exploitation indicatifs
- Analyse multicritères des variantes
- Rapport de synthèse

## **2 Estimation des honoraires et des frais**

Pour l'ensemble de ces prestations, le montant estimé des prestations est de 15'000.- HT + 4% de frais. Ce montant est à considérer comme un montant plafond.

## **3 Dispositions générales de l'offre**

### ***Mode de rémunération***

Les prestations seront rémunérées selon le temps consacré.

### ***Personnes de contact***

Thierry Fuchsmann 021/617 64 42 – 079/382 70 08  
[thierry.fuchsmann@ribi.ch](mailto:thierry.fuchsmann@ribi.ch)

### ***Planning général***

Réalisation en 2023

Lausanne, le 25 mai 2023

Ribi SA  
Ingénieurs hydrauliciens

Thierry Fuchsmann